

MARIE-HÉLÈNE RAVEL



Mesdames, messieurs,

Je suis adhérente à l'afa depuis plus de 20 ans car maman de 2 filles, aujourd'hui adultes, atteintes de la maladie de Crohn, que j'accompagne dans leur parcours avec la maladie. L'afa m'a beaucoup apporté en informations et soutien.

Après une carrière de cadre en entreprise, j'ai profité du temps libre dont j'ai pu disposer en fin de carrière pour m'investir plus fortement à l'afa et lui apporter ma contribution sous la forme d'un mécénat de compétence entre 2015 et 2017. J'ai ensuite poursuivi dans un cadre de bénévolat l'action engagée et je suis membre du CA de l'afa depuis 2018.

Au sein de l'afa j'ai pris en charge depuis 2015 la responsabilité des actions pour faciliter la conciliation entre la maladie chronique et la vie professionnelle. A ce titre j'ai régulièrement des contacts avec des malades, par mail ou par téléphone, pour les informer sur leurs droits ou échanger sur les difficultés rencontrées avec leur entourage professionnel.

Cette action m'a amenée à m'investir plus récemment, avec d'autres associations, sur le plaidoyer pour faire évoluer les réglementations qui interdisent aujourd'hui aux jeunes malades de MICI l'accès aux métiers de la police, de l'armée de la gendarmerie et des pompiers.

Je représente l'afa au Conseil d'Administration de France Assos Santé, collectif des associations agréées d'usagers du système de santé. Au sein de France Assos Santé, en plus de l'action sur les « métiers interdits », je m'investis particulièrement sur les sujets liés à l'assurance maladie, pour permettre un meilleur accès financier aux soins et la compensation des absences pour maladie. Je représente France Assos Santé au Conseil de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Je suis également très intéressée par l'acquisition de connaissance sur les malades et leur vie, ainsi que par la recherche médicale. Je suis membre du Comité Scientifique de l'afa depuis 2023.

Je souhaite prolonger mon mandat pour 3 années supplémentaires, afin de poursuivre mon action dans le même esprit à la fois de travail rigoureux et de coopération amicale au sein du CA et avec les salariés.

Marie-Hélène RAVEL